

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 17 (1937)
Heft: 8

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

LA LÉGATION DE SUISSE A PARIS

Au moment de mettre ce numéro sous presse, nous apprenons que M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France, a exprimé récemment au Conseil Fédéral son désir de faire valoir ses droits à la retraite et de renoncer, à partir du 1^{er} mars 1938, à la haute mission qu'il remplit avec tant de distinction et de dévouement depuis le 31 octobre 1917. C'est avec beaucoup de peine que nous apprenons cette nouvelle et nous prions M. le Ministre Dunant de trouver ici l'expression de nos regrets les plus sincères.

Nous apprenons, en même temps, que M. le Ministre Walter Stücki, Conseiller National et Délégué du Conseil Fédéral pour le Commerce extérieur de la Suisse, a été désigné comme successeur de M. Dunant. Nous lui exprimons ici nos très vives félicitations et ne manquerons pas, dans une étude plus approfondie, de rappeler à nos lecteurs les qualités éminentes des deux hommes qui vont se succéder à l'avenue Hoche.

Un « Guillaume Tell » joué par des jeunes gens de Suisse au Théâtre de la Cité universitaire de Paris, vendredi 22 octobre, à 21 heures.

Le Centre artistique français des Œuvres de Jeunesse à l'Exposition a donné à un groupe de jeunes gens de Suisse l'occasion de jouer un « Guillaume Tell » inédit.

Cette œuvre, créée récemment en Suisse, a saisi les spectateurs par l'intense sentiment d'actualité qui s'en dégage. En effet, cinquante jeunes gens interprètent, avec la force communicative de la conviction et de l'amour du pays, une œuvre sobre, dépouillée de tout romantisme conventionnel. Expression de la volonté consciente de demeurer fidèle à notre expérience historique, la pièce, qui retrace une page d'un passé toujours vivant, est interprétée par une jeunesse qui a appris à repenser les enseignements de notre histoire.

Écrit par Magali Hello, écrivain neuchâtelois, « Guillaume Tell » sera présenté sur la belle scène du Théâtre de la Cité



Chambre de Commerce Suisse de Tanger.

On nous mande de Berne qu'une Chambre de Commerce Suisse a été créée à Tanger. Elle consacrera son activité au développement des échanges commerciaux et touristiques entre la Suisse et la zone internationale de Tanger.

Le contrôle des prix en Suisse.

Considérant qu'en un an l'économie nationale a pu s'adapter à la situation créée par la dévaluation et, qu'au cours de cette période, l'indice du coût de la vie n'a augmenté que de 5,4 %, le Conseil fédéral a décidé de supprimer (par son ordonnance XII, qui est entrée en vigueur le 27 septembre 1937) l'obligation d'obtenir une autorisation préalable à toute hausse de prix, sauf pour quelques articles et tarifs expressément désignés, ainsi que pour les baux à loyer et à ferme. Cependant, le Conseil fédéral veillera à éviter tout renchérissement de la vie, en usant des pouvoirs de contrôle qu'il possède en vertu de l'article 2 de la nouvelle ordonnance.

Universitaire. Le Théâtre se trouve dans la Maison Internationale (fondation Rockefeller) de la Cité. Il est au centre de cette « ville » qui s'élève au sud du boulevard Jourdan et qui groupe tant de pays.

Comme le disait M. Musy dans son admirable conférence du 1^{er} mars (notons que c'était ce jour même que le « Guillaume Tell » de Magali Hello était joué pour la première fois à la Chaux-de-Fonds), « le Suisse doit rester fidèle à son passé, à ses constantes, ... adapter ses lois aux situations nouvelles en restant dans la ligne traditionnelle de son histoire magnifique ».

Il est bon de voir cette histoire pour la vivre à nouveau.

L'invitation adressée à des jeunes gens de Suisse par un des Commissariats français de l'Exposition est une manifestation d'amitié franco-suisse, à laquelle notre colonie de Paris doit être très sensible.

XVI^e Journée des Suisses à l'étranger.

Au début du mois de septembre, à Berne, se sont déroulées les journées des Suisses à l'étranger. M. Motta, Président de la Confédération, a prononcé un important discours, où il exposa les grands traits de l'attitude de la Suisse à l'égard du conflit espagnol. M. Dunant, ministre de Suisse à Paris et Président d'honneur de notre Chambre de Commerce, était présent.

Journée suisse des Banquiers.

L'Assemblée générale de l'Association suisse des Banquiers s'est tenue les 4 et 5 septembre à Bâle, où cet organisme avait été fondé il y a vingt-cinq ans. M. Alfred Sarasin, ancien Président, et M. René La Roche, Président actuel de cette Association, ont rappelé l'activité de l'institution au cours de cette période. M. Jöhr, Directeur général du Crédit Suisse, dans un brillant discours, parla du problème de la protection des capitaux.

La France honore un Schaffhousois.

Traduction de l'article publié par le *Tageblatt* de Schaffhouse, le 5 août 1937.

« Tout Suisse et surtout tout jeune Suisse qui vient à Paris, a sûrement, au cours des premières semaines de son séjour, fait la connaissance, d'une manière ou d'une autre, d'un Schaffhousois simple, aimable, intelligent, très cultivé et actif. Qu'il se passe quelque chose dans les cercles suisses de Paris, nous trouvons parmi les organisateurs notre concitoyen, M. Hermann Stamm.

M. Stamm est né à Schleitheim, il y a un peu plus de cinquante ans. A Schaffhouse, où sa famille se fixa, il fréquenta l'école primaire et professionnelle, puis reçut un enseignement commercial. En bon patriote, M. Stamm effectua également son service militaire. Son école de recrues terminée, il suivit encore l'école de sous-officiers.

Pour élargir ses connaissances, M. Hermann Stamm se rendit à Paris, où il s'établit immédiatement à son compte à l'âge de 21 ans. Depuis lors, il assura la représentation en France des plus grandes entreprises suisses de commerce et d'industrie. Grâce à son activité, M. Hermann Stamm jouit de la plus haute considération auprès de la Colonie Suisse de Paris, qui compte près de 50.000 personnes, et de tous les Français qui l'approchent.

En bon concitoyen, M. Hermann Stamm participe à la vie de nombreuses associations suisses. C'est ainsi qu'il fut pendant longtemps membre du chœur d'hommes de l'Harmonie Suisse de Paris, où il assura même pendant dix ans les fonctions de Président. En reconnaissance de ses services, cette association l'a depuis longtemps nommé membre d'honneur.

Quand, il y a plusieurs années, la Musique Municipale de Schaffhouse passa quelque temps à Paris, ce fut M. Stamm qui prit en mains l'organisation du voyage. Nos musiciens furent tellement enchantés de tout ce qu'avait fait M. Stamm, qu'ils le nommèrent membre d'honneur. M. Stamm est d'ailleurs particulièrement fier de ce titre.

Depuis 1916, nous voyons M. Hermann Stamm à la tête de l'Union Sportive Suisse de Paris, qui est la plus importante organisation sportive suisse à l'étranger. Sous sa conduite attentive, elle prit le plus grand développement. L'Union Sportive, qui représente pour tout jeune Suisse une sorte de deuxième foyer, est dirigée par M. Stamm avec la plus grande circonspection et la plus grande sagesse. L'activité de notre compatriote n'a pas échappé au Ministère de l'Education Physique, qui lui décerna la médaille d'or de l'Education Physique à l'occasion du jubilé vicinal de sa présidence de l'Association.

En actif homme d'affaires, nous voyons naturellement M. Stamm au sein de la Chambre de Commerce Suisse à Paris. A l'heure actuelle, vice-président de cette importante institution, il en deviendra l'année prochaine le Président.

L'activité que M. Hermann Stamm a déployée pour la Suisse à l'Exposition Internationale de Paris n'est un mystère pour personne. Il y occupa les fonctions de vice-président du Comité Suisse de Réception et de Président du Sous-Comité des Manifestations. La veille du 1^{er} août, nos compatriotes de Paris célébrèrent la Fête Nationale dans une grande Landsgemeinde au Pavillon Suisse. Précedant cette fête, eut lieu un grand banquet au Palais d'Orsay, organisé par les soins de la Chambre de Commerce Suisse de Paris, auquel prirent part plus de 500 invités. A cette occasion, on annonça, au milieu d'acclamations nourries, que le Ministère Français des Affaires Etrangères nommait M. Hermann Stamm chevalier de la Légion d'honneur « en récompense des services rendus au cours d'une trentaine d'années aux œuvres suisses à Paris et aux relations franco-suisses ». Cette nouvelle remplit tous les participants de joie et d'enthousiasme, et il n'y avait certainement personne dans la salle qui ne se réjouissait de tout cœur de

cette distinction conférée au sympathique fils du Randen (1).

Les félicitations affluaient de toute part sans fin.

Et nous aussi, les Schaffhousois, et surtout nous, les anciens Schaffhousois de Paris, nous nous joignons avec empressement à tous ceux qui félicitent M. Stamm, et espérons qu'il pourra, de longues années encore, animer de son noble esprit les destinées de la Colonie Suisse de Paris.

RH. »

« Suisse 1937 ».

M. Emile Schreiber a publié, au cours de cet été, dans la revue *L'Illustration* et le journal *Les Echos*, une brillante série d'articles sur la Suisse, dans lesquels il réalise une synthèse de la vie économique, des institutions démocratiques et du rôle international de notre pays.

Cette étude a soulevé un intérêt considérable en Suisse. Alors qu'elle était en cours de parution, de nombreux journaux helvétiques l'ont commentée sous le titre : « La Suisse vue par un Français », et écrivaient : « M. Schreiber a poursuivi son enquête difficile avec cette vivacité de l'esprit et cette assimilation si typiquement françaises qui, de tous temps, ont valu au peuple de France les sympathies du monde entier. Il est naturel que le Français, dépourvu de préjugés, admire chez nous tout ce qui est moins développé en France. Nous en ferions de même à l'égard de la France. C'est donc avec plaisir que nous jetons un regard dans ce précieux miroir français qui reflète si gentiment et si aimablement l'image de la Suisse, que l'on éprouve un sentiment de fierté bien fait pour nous engager à faire mieux encore à l'avenir. »

Carte d'identité des étrangers en France.

L'article 203 du Code du Timbre a été modifié par le Conseil des Ministres le 28 août 1937. Il sera désormais perçu, à l'occasion de la délivrance ou du renouvellement de la carte d'identité des étrangers, une somme de 200 francs au lieu de 160 francs et de 50 francs au lieu de 35 francs. Cette disposition entrera en vigueur le 1^{er} novembre 1937.

Contribution sur l'emploi de travailleurs étrangers.

Le 28 août dernier a également été prise la décision suivante : Les employeurs désireux de faire venir en France des travailleurs étrangers et sollicitant à cet effet l'autorisation nécessaire préalable du ministère du Travail prévue par l'article 3 de la loi du 10 août 1932, seront tenus de verser une somme de 20 francs par ouvrier ou employé étranger introduit, à titre de contribution aux dépenses qu'entraînent l'instruction des demandes et les opérations de contrôle.

La délivrance de l'autorisation sera subordonnée à la production du récépissé de versement de la redevance dans les caisses du Trésor.

Salon international de l'Automobile à Genève.

Le Salon annuel de l'Automobile de Genève aura lieu en 1938, du 11 au 20 février, par conséquent en avance d'un mois sur l'époque habituelle. Les exposants qui désirent participer à cette manifestation doivent s'inscrire auprès du Secrétaire général, 1, place du Lac, Genève.

Billets populaires de congé annuel.

La Légation de Suisse en France nous communique qu'elle a engagé des pourparlers avec les autorités françaises pour obtenir, en faveur des citoyens suisses en France, les mêmes avantages que ceux accordés aux ressortissants de certains autres pays étrangers. La question n'est pas encore tranchée.

(1) Montagne près de Schaffhouse.

Balances commerciales suisse et française pour les six premiers mois de 1937.

Les balances commerciales de la Suisse et de la France sont déficitaires depuis de nombreuses années. Toutefois, l'importance de ce déficit, pour les six premiers mois de l'année 1937, a fait naître des craintes dans les deux pays, surtout en France.

La France a importé au cours de cette période pour 20 milliards de francs français et n'a exporté que pour 11 milliards. Le déficit atteint donc 9 milliards, alors qu'il ne s'élevait qu'à 4,7 milliards pour la période correspondante de l'année 1936, c'est-à-dire une augmentation de 92 %. Le poste des « Matières premières » est plus déficitaire encore que celui des « Objets d'alimentation ». En effet, tandis que les exportations de matières premières n'augmentaient que de peu, les importations ont presque doublé. On ne saurait expliquer ce phénomène par les besoins des industries, accrues par une reprise économique. En effet, au poste « Objets fabriqués », nous voyons que les exportations n'ont que très faiblement augmenté par rapport à la période correspondante de 1936. Il faut donc penser que cet accroissement des importations de matières premières répond au désir de l'industrie de se couvrir contre des hausses de prix ultérieures.

La Suisse a importé pour 930 millions de francs suisses. Elle n'a exporté que pour 580 millions. Le déficit de sa balance commerciale s'élève donc pour les six premiers mois de l'année à 350 millions contre 145,6 millions pour la période correspondante de 1936, c'est-à-dire une augmentation de 141 %. Les importations de matières premières se montent à 338 millions contre 185 millions l'année dernière. Confrontés avec les chiffres des exportations d'objets fabriqués, ces résultats constituent un indice favorable. Pour les produits chimiques, par exemple, alors que la moyenne mensuelle des exportations était de 12 millions en 1936, elle est de 15 millions pour les six premiers mois de 1937.

Dans les deux pays, on note certaines tendances semblables. C'est d'abord un gonflement des résultats des statistiques en valeur. En France, il résulte presque uniquement de la hausse des prix consécutive à la dévaluation. En Suisse, cette explication ne vaut que pour les importations, car les exportations mesurées d'après le tonnage ont également augmenté.

C'est ensuite l'aggravation du déficit de la balance commerciale. Ce phénomène est moins inquiétant en Suisse qu'en France où les mouvements de capitaux ne laissent pas un solde bénéficiaire capable de compenser le déficit commercial.

C'est enfin l'accroissement très sensible des importations de matières premières, fait que nous avons déjà signalé et cherché à expliquer.

Dans les rapports des deux pays entre eux, si les totaux ont augmenté, les proportions sont restées sensiblement les mêmes. En se basant sur les statistiques des douanes suisses, nous voyons que pour les six premiers mois de 1937, les importations de France en Suisse se sont élevées à 122,4 millions de francs suisses, et les exportations de Suisse en France à 70,7 millions. Le déficit atteint donc 51,7 millions. Après les six premiers mois de 1936, le déficit était de 28,2 millions, les importations de France en Suisse ayant atteint 82,6 millions contre 122,4 en 1937, et les exportations de Suisse en France 54,4 millions contre 70,7 en 1937. Le déficit pour la Suisse est donc en progression de 83 % sur celui de l'année dernière.

Gros trafic aérien pendant les mois d'été.

Les résultats du trafic aérien de la Suisse pendant les trois premiers mois d'été de 1937 sont extrêmement favorables par rapport à la même période de l'an dernier. La « Swissair » a, en effet, transporté 36.992 kg. de marchandises contre 20.658 kg. dans la période correspondante de 1936. Les vols réguliers

de nuit entre Bâle et Francfort ont contribué dans une large mesure à cette augmentation. Le nombre des passagers a passé dans le même temps de 3.213 à 7.588, et le poids des bagages transportés a atteint 118.462 g., ce qui représente un accroissement d'environ 50 %. Les avions ont volé avec une régularité de 99,5 %.

Le 55^e anniversaire de la construction de la première usine hydro-électrique en Europe.

C'est à Lausanne, en Suisse, que fut créée, il y a exactement cinquante-cinq ans, la première usine hydro-électrique en Europe, travaillant sur une base industrielle et commerciale. La première lampe à incandescence Edison avait fait son apparition à Paris en 1881. Dès le début de 1882, des ingénieurs suisses procédaient à des essais concluants devant les autorités lausannoises et fondaient, en avril 1882, la première usine électrique, la célèbre invention d'Edison n'ayant encore reçu à cette époque-là aucune application industrielle.

Amélioration sensible de la situation économique.

Presque toutes les branches de l'économie suisse se sont ranimées d'une façon très sensible. L'afflux des hôtes étrangers a atteint une proportion qu'on n'avait pas observée depuis plusieurs années déjà. Il n'est pas encore possible de se rendre compte du résultat général de la saison d'été. On peut pourtant dire dès maintenant que celle-ci se terminera de façon favorable pour tous les centres de tourisme. C'est ainsi, par exemple, qu'en juin 1937, le nombre des nuitées des hôtes étrangers a augmenté de 55 % par rapport au mois de juin de l'an dernier.

L'exportation, en juillet, a atteint le point le plus haut enregistré depuis octobre 1931. Elle a passé, au cours des sept premiers mois de 1937, de 463 à 690 millions, ce qui constitue une augmentation de 227 millions. L'importation, dans le même temps, a passé de 637 à 1.071 millions (+ 434 millions).

La situation réjouissante observée dans l'industrie suisse d'exportation est due, sans aucun doute, dans une large mesure, à la politique économique du Gouvernement qui a réussi à retenir dans des limites très étroites l'augmentation des prix consécutive à la dévaluation du franc. C'est ainsi que le coût de la vie n'est monté que de 5 à 6 % environ depuis septembre 1936. L'indice suisse du coût de la vie se montait, fin juillet, à 137,1 contre 137,2 à fin juin et 130 avant la dévaluation. L'indice suisse des prix de gros a aussi cessé de s'accroître ces derniers mois. Il était de 112,1 à fin juin, contre 113,3 en mars et 96,8 en septembre 1936.

D'une façon générale, toutes les branches de l'industrie suisse profitent de l'amélioration de la situation économique. Dans l'industrie des machines et dans l'industrie métallurgique, il faut citer un fait particulièrement réjouissant, savoir le règlement amiable et à long terme qui est intervenu pour fixer les conditions de travail et de salaires. La marche des affaires dans l'industrie horlogère est très encourageante. Elle l'est un peu moins dans l'industrie textile, notamment pour la filature et le tissage de la laine. Dans l'industrie de la chaussure et dans celle des tresses de paille pour chapeaux, les perspectives sont favorables. Les exportations de l'industrie du chocolat ont considérablement augmenté, de même que celles de lait condensé. En revanche, l'amélioration enregistrée jusqu'à maintenant dans l'industrie du bâtiment est restée modeste. Pourtant un accroissement de l'activité dans cette branche est aussi imminent. Tandis que le nombre des logements terminés s'est élevé dans une mesure insignifiante au cours du premier semestre de 1937, celui des logements dont la construction a été autorisée a presque doublé, passant de 1.552 pour les six premiers mois de 1936 à 2.945 pour la période correspondante de 1937.

Grâce à la reprise de l'activité constatée dans pres-

CAFÉ SANS CAFÉINE

-- -- NON TORRÉFIÉ, EN SACS DE 60 Kgs. -- --

QUALITÉS :

Santos — Haïti — Guatemala — Colombie
Salvador — Mexique — Malabar — etc...

Décaféiné par notre nouveau procédé breveté

Expéditions régulières en tous pays européens ou d'Outre-mer

DEMANDEZ OFFRES :

Coffex s. a., Schaffhouse, Suisse

EMMENTAL S. A.

Société anonyme au capital de Fr. 1.000.000

SIÈGE SOCIAL ET COMPTOIRS DE VENTE : **11, r. des Déchargeurs, PARIS-1^{er}**
Télégrammes : **Emmental-Paris-117** Téléphone : **Central 77-95** près des Halles Centrales

IMPORTATIONS -- VENTES EN GROS

Ses Fromages Suisses classiques :

EMMENTAL,

GRUYÈRE (Fribourg),

SBRINZ (Spalen), le meilleur des fromages pour la râpe,

SCHABZIEGER (fromage vert) de Glaris, Crème de Gruyere, marque "Emmental".

FOURNISSEURS DES MEILLEURES CRÉMERIES ET MAISONS D'ALIMENTATION

que toutes les branches de l'industrie suisse, le chômage a fortement baissé dans le courant de l'été. On comptait à fin juillet 49.000 personnes en quête d'un emploi contre 79.000 à fin juillet 1936, ce qui constitue une diminution de 38 %.

La situation financière de la Suisse s'est aussi redressée. Pour l'année courante, le Conseil fédéral prévoit 53 millions de francs de recettes de plus que celles qui avaient été évaluées en février. Pour les sept premiers mois de l'année, le revenu des contributions douanières a augmenté de 11,3 millions. Celui de l'impôt sur le timbre et les coupons de 9,7 millions. Dans les dépenses, quelques économies sont possibles, par exemple dans l'achat du blé indigène par la Confédération et dans la lutte contre le chômage. Le budget militaire, il est vrai, a dû être considérablement accru. Bref, on compte sur un excédent de recettes de 45 millions environ, si on fait exception des amortissements. Si l'on tient compte de ceux-ci, il faut s'attendre à un déficit de 9 millions de francs. L'excédent d'exploitation des chemins de fer fédéraux atteint 67 millions de francs pour les sept premiers mois de cette année (36 millions de francs pour la même période de 1936). L'excédent de recettes des P.T.T. est de 11,2 millions (9,7 millions).

Le marché suisse de l'argent continue à faire preuve d'une très grande liquidité. Le montant des billets en circulation atteignait, fin juillet, 1.412 millions de francs, et l'encaisse-or de la Banque nationale suisse 2.594 millions. Les billets en circulation et les autres engagements à vue étaient couverts par l'or dans la proportion de 95,7 %. Le marché des capitaux regorge de moyens disponibles. Cette situation se reflète dans la fermeté du cours des rentes et des différents emprunts de l'Etat qui, avec des conditions favorables, ont obtenu un plein succès. Depuis la dévaluation, 365 millions d'emprunts ont été convertis et 241 millions d'emprunts nouveaux ont été souscrits (abstraction faite de l'emprunt de défense nationale).

Bien que la Suisse se trouve maintenant dans une période de progrès économique après de longues années de crise, le Conseil fédéral a décidé de prolonger de deux ans l'application des mesures économiques dites « de crise », qui devaient prendre fin l'an prochain. En effet, la situation économique mondiale est encore trop incertaine pour qu'on puisse déjà jeter les armes par lesquelles l'industrie et l'agriculture se sont préservées, dans les temps difficiles, de maux encore plus graves.

Réunion du Comité fiscal de la S.D.N.

Nous lisons dans l'Agence Economique et Financière du 12 octobre l'information suivante :

Le Comité fiscal de la Société des Nations s'est réuni hier à Genève sous la présidence de M. Boroduge (France). Les experts compétents qui le composent ont à nouveau à s'occuper du problème quasi insoluble de l'évasion fiscale.

En 1936, un rapport fut préparé sur cette question délicate : 29 gouvernements ont répondu et il s'agit maintenant d'examiner toutes ses réponses, loin d'ailleurs d'être concordantes. Le Comité financier n'avait-il pas cependant déjà soutenu qu'en matière d'évasion fiscale, une action ne serait possible que si les gouvernements intéressés ou bénéficiaires y voulaient prendre part. Mais une résolution de l'Assemblée de 1937 a demandé pourtant au Comité fiscal un nouvel effort. Il s'agissait « d'entreprendre l'étude des méthodes à suivre en vue d'aboutir le plus tôt possible à la mise en vigueur, au moins par un certain nombre d'Etats, d'une convention pour la suppression de l'évasion fiscale ».

En matière de revenus immobiliers ou professionnels, le Comité fiscal de la S. D. N. s'est livré à bien des recherches sur les moyens d'éviter la double imposition. Le Comité dans ce domaine a rendu d'éminents services et en général les accords bilatéraux contre la double imposition se multiplient pour le plus grand bien de tous.

Pour ce qui est des revenus mobiliers, comment

parvenir à éviter cette éviction fiscale qui, sous des prétextes la plupart du temps vains, se pratique sur une vaste échelle? On n'est pas prêt dans cet ordre d'idées à trouver une compréhension générale parmi les gouvernements et pourtant les affolements qui résultent d'un manque de confiance souvent trop bien entretenu ont des conséquences singulières. On peut s'en rendre un compte exact en Suisse où, en ce moment, les capitaux évadés de France — ils ne trouvent aucun intérêt en Suisse — sont replacés en France même au seul bénéfice des groupements bancaires suisses qui ont dans l'avenir économique de ce pays une confiance faisant défaut à beaucoup de Français.

Le Comité fiscal qui doit siéger pendant cinq ou six jours va donc tenter l'effort précis que lui demande l'assemblée de 1937. — L.

Le succès du Pavillon suisse à l'Exposition internationale de 1937.

La fin des vacances a encore accru le flot des visiteurs de l'Exposition. Le Pavillon Suisse en a sa large part et tout particulièrement son restaurant qui continue à être à la mode.

L'affluence à notre pavillon est si forte que, malgré toute la place réservée pour le libre passage des visiteurs, il a fallu introduire le sens unique afin de donner à chacun la possibilité d'admirer à loisir ce qui l'intéresse le plus et d'éviter les bousculades.

Le petit théâtre « Cornichon » de Zurich a remporté un beau succès au mois d'août. Un autre, le « Ressliritti » de Bâle vient de donner ses représentations sur la scène du cinéma.

Diverses manifestations donnent l'occasion à des

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine

Les Vosges

sont particulièrement
recommandées à tous
ceux qui aiment la
montagne de moyenne
altitude -- le camping --

la marche
en forêt

sociétés et artistes suisses de tous genres de mettre en valeur quelques aspects de notre vie intellectuelle et artistique.

Le début d'octobre a été marqué par une manifestation musicale toute spéciale. Sous le haut patronage de M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France, trois concerts ont été donnés, compre-

nant entre autres « Le Roi David », d'Arthur Honegger, avec l'Orchestre de la Suisse romande sous la direction de M. Ernest Ansermet.

Au théâtre de la Maison internationale de la Cité Universitaire, une troupe de jeunes gens donnera prochainement une représentation du « Guillaume Tell » de Mme Magali Hello, de la Chaux-de-Fonds.

LA REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO - SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

a publié en 1936 une abondante documentation sur les relations économiques entre la France et la Suisse :

- N° 1. — Janvier 1936 : **QUESTIONS FISCALES INTERESSANT LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES.** — Etude des conventions internationales conclues par la France pour éviter les doubles impositions. Tarif de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières françaises et étrangères, etc.
- N° 2. — Février 1936 : **FOIRES SUISSES ET FRANÇAISES.** — Monographie des principales foires suisses et françaises en 1936 (Foires de Lausanne, Bâle, Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, etc.). Compte rendu d'une conférence de M. C. J. Gignoux à la Chambre de Commerce Suisse en France, etc.
- N° 3. — Mars 1936 : **LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE.** — Etudes statistiques accompagnées de 6 graphiques.
- N° 4. — Avril 1936 : **LES RELATIONS AÉRIENNES ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE.** — Etude du trafic aérien entre la Suisse et la France, rédigée avec la collaboration de la Compagnie « Swissair ».
- N° 5. — Mai 1936 : **ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE.** — Compte rendu de la 18^e Assemblée générale de cette Compagnie. Publication des différents rapports du siège de Paris et des Sections de Lyon et Marseille.
- N° 6. — Juin 1936 : **QUELQUES REFLEXIONS SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE.** — Reproduction *in extenso* de la conférence faite, sous ce titre, par M. Hans Sulzer, Président du Vorort de l'Union Suisse du Com-

merce et de l'Industrie, à la Chambre de Commerce Suisse en France.

- N° 7. — Juillet-Août 1936 : **LA PREMIÈRE SECTION SUISSE A LA FOIRE DE PARIS.** — Exposé des conditions dans lesquelles fut créée la 1^{re} Section Suisse à la Foire de Paris et des résultats obtenus. Dénonciation de la Convention de Commerce Franco-Suisse. Situation économique de la France et relations commerciales franco-suisses.
- N° 8. — Septembre-Octobre 1936 : **DEVALUATION EN FRANCE ET EN SUISSE.** — Etude, illustrée de graphiques, de la dévaluation du franc français et du franc suisse. Situation des travailleurs suisses en France. Reconduction de la Convention de Commerce franco-suisse, etc...
- N° 9. — **CE QUE SERA LA PARTICIPATION DE LA SUISSE A L'EXPOSITION DE PARIS EN 1937.** — Analyse du projet de participation de la Suisse à l'Exposition Internationale de Paris en 1937, accompagnée de photographies et de plans. Discours prononcés lors de la pose de la première pierre du Pavillon Suisse. Compte rendu d'une conférence de M. Paul Reynaud à la Chambre de Commerce Suisse en France.
- N° 10. — Décembre 1936 : **LA REFORME FISCALE EN FRANCE DANS SES RAPPORTS AVEC LES RESSORTISSANTS SUISSES.** — L'impôt général sur les revenus des Suisses résidant en France. La nouvelle taxe unique de 6 %. L'agenda fiduciaire pour février et mars 1937. Les échanges de stagiaires entre France et Suisse, etc.

Ces numéros ont été lus avec intérêt dans les milieux industriels et commerçants de France et de Suisse et ont ainsi atteint un public dont le pouvoir d'achat est considérable.

La **REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE** publiera également dix numéros en 1937 et continuera à les consacrer à des questions « franco-suisses » particulièrement à l'ordre du jour.

Profitez-en pour développer vos affaires en France et en Suisse, en y faisant de la publicité à des conditions avantageuses.

TARIF DES ANNONCES

(Argent français)

Page	1 fois fr.	2 fois fr.	5 fois fr.	10 fois fr.
1/1	500. »	950. »	2.250. »	4.250. »
1/2	300. »	570. »	1.350. »	2.550. »
1/4	180. »	342. »	810. »	1.530. »
1/8	—	—	450. »	810. »

Majoration de 25 0/0 pour emplacements déterminés.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

16, Avenue de l'Opéra, Paris (1^{er}).

Agent de Publicité pour la Suisse : M. Ernest RIVE, 14, rue Pierre-Fatio. Genève.